

informatio

2002

Volume 31

numéro 4

En cette fin d'année, en plus de vous présenter nos vœux, nous vous proposons des idées de bonnes résolutions! Si l'ATIO progresse dans la promotion de nos professions, multiplie les services, c'est grâce à une poignée de bénévoles. Trois d'entre eux plaident dans ces pages en faveur de l'engagement. Je vous invite à répondre à cet appel et à communiquer avec moi à f.cadieux@cmec.ca pour proposer vos talents. J'ai aussi le plaisir de vous présenter mes collègues administrateurs et leurs multiples tâches, et de saluer les lauréats des Prix de l'Association : ayant été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur. Puisse cet hommage aux bénévoles susciter des vocations!

Fabrice Cadieux, président

Le bénévolat, marque authentique du professionnel

Par : Mark Villeneuve, trad. a.

Traduction : André Saint-Martin, trad. a.

Pourquoi s'en faire? Je n'ai pas le temps! Qu'est-ce que j'ai à offrir? Et après tout, qu'est-ce que je peux en tirer? Lorsqu'on m'a demandé de rédiger un article sur le bénévolat, ma première idée a été d'énumérer tous les avantages personnels et professionnels que j'ai obtenus de mes diverses contributions bénévoles à la profession tout au long de ma longue carrière, mais j'ai finalement conclu que ce n'était pas du tout la voie à suivre.

L'une des doléances les plus courantes qu'on entend chez les traducteurs, les interprètes et les terminologues, c'est que nos clients et le grand public ne nous accordent pas le respect que nous méritons à titre de professionnels. Depuis longtemps maintenant, l'ATIO consacre beaucoup d'effort et d'argent à faire en sorte sans relâche de hausser notre visibilité professionnelle et à « éduquer » le public. Toutefois, si nous voulons que les autres nous voient et nous traitent comme des professionnels, à l'exemple des comptables, des avocats, des médecins et des ingénieurs, nous devons agir comme tels.

Parmi nos obligations à titre de véritables professionnels, il y a celle qui consiste à offrir bénévolement de notre temps et de nos efforts pour servir notre profession et, en fin de compte, le public. Nous devons être disposés à en faire un peu plus pour agir comme mentor auprès des débutants dans la profession, pour siéger à un comité ou au Conseil d'administration de notre association, pour représenter notre profession à des foires commerciales et à d'autres activités, ou pour contribuer à la production de divers documents de l'ATIO en traduisant ou en révisant des textes.

Le manque de temps est un faux-fuyant! Selon des enquêtes récentes, la plupart des médecins consacrent plus de 60 heures par semaine à leurs diverses activités professionnelles, et nous savons que les avocats travaillent encore plus. Il peut être difficile effectivement à la fois de répondre aux exigences de sa clientèle, d'une part, et de se perfectionner et prendre du temps pour ses loisirs et sa famille, d'autre part, mais si nous pensons sincèrement que nous sommes des professionnels, nous ne devons pas nous contenter de vœux pieux, mais trouver le moyen de consacrer un peu de notre temps précieux à notre profession. Noblesse oblige!

Si vous croyez que tout se fait tout seul à l'ATIO...

Par Michel Trahan, trad. a.

Rédacteur en chef, secrétaire de l'ATIO et du CTIC, membre du Comité des bourses et du Comité des relations publiques de la FondATIO

Détrompez-vous ! Il ne se passe jamais rien selon vous? Vous trouvez que vous n'en avez jamais pour votre argent, que les cotisations sont trop élevées (et pourtant...)? Vous vous dites peut-être que le Conseil d'administration et le Secrétariat ont les choses bien en main. Il est vrai que les administrateurs et le personnel se dépassent pour que la machine soit bien huilée et que l'Association donne son plein rendement. La directrice générale, Catherine Bertholet, l'adjointe à la direction, Paule Landry, et la secrétaire-réceptionniste, Nathalie Trudel, sont rémunérées, oui, et elles accomplissent un travail remarquable. Et les administrateurs, tous bénévoles, sont dévoués et ont à cœur les affaires de l'ATIO. Mais ces gens NE PEUVENT TOUT FAIRE. Ils ont beau avoir des idées brillantes et faire avancer des dossiers importants, ils ont tout de même besoin de VOTRE AIDE. Les bénévoles actuels, nous les remercions, sont toujours prêts à mettre l'épaule à la roue, mais ce sont TOUJOURS les mêmes. Ce n'est pas que nous voudrions les remplacer, bien sûr que non. Mais ils risquent peut-être de se lasser à force d'être sollicités. Ils ne se demandent pas ce que leur Association peut faire pour eux, mais bien ce qu'ILS peuvent faire pour elle (c'est sorti tout seul). Et c'est exactement la question que je me suis posée à l'AGA de 1995. Alors, pourquoi ne pas faire de même?

P. s. : Si nous avions eu à payer au prix du marché (0,20 \$ le mot) les traductions faites par nos bénévoles pour ce numéro d'InformATIO, cela aurait coûté 716 \$ à l'ATIO.

Spécial bénévoles ... Spécial bénévoles ... Spécial bénévoles ...

Une équipe exceptionnelle

Par : F. Cadieux, président

À l'occasion de ce numéro spécial sur les bénévoles de l'ATIO, j'ai le grand plaisir de vous présenter mes collègues membres du Conseil d'administration, qui forment une équipe exceptionnelle à votre service. L'organigramme de l'Association ci-dessous, qui sera bientôt affiché sur notre site et comportera des liens permettant d'accéder à des renseignements beaucoup plus étendus sur chaque comité de l'ATIO (liste des membres et procès-verbaux, par exemple) vous donnera une idée de la diversité et de l'étendue de leurs tâches.



Hélène Gélinas-Surprenant



Creighton Douglas



Pascal Sabourin



Kenneth Larose

Conseil d'administration

Bureau

Président
Fabrice Cadieux

Vice-président
Kenneth Larose

Secrétaire
Michel Trahan

Trésorier
Creighton Douglas

Comité de l'AGA

Comité du budget

Représentants de catégorie

Directeur, interprètes de conférence
Vacant

Comité de l'interprétation de conférence
Présidente : Béatrice de Montmollin

Directrice, traducteurs indépendants
Nancy McInnis

Directrice, traducteurs salariés
Patricia Adjizian

Comité des traducteurs salariés

Directrice, terminologues
Hélène Gélinas-Surprenant

Directrice, interprètes judiciaires
Janet Rodriguez

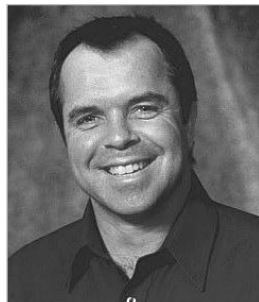
Comité de l'interprétation judiciaire

À l'intérieur...

Les prix	Pages 4 et 5
Pourquoi faire du bénévolat pour son association professionnelle?	Page 6
Exprimez-vous!	Page 6
Point de vue sur <i>The City of Montreal Style Guide</i>	Page 7
Calendrier des activités	Page 8

Meilleurs vœux

Les membres du Conseil et le Secrétariat présentent à tous les cotisants de l'ATIO leurs meilleurs vœux pour le temps des fêtes et vous souhaitent une bonne et heureuse année.



Michel Trahan



Janet Rodriguez



Patricia Adjizian



Nancy McInnis

Conseil d'administration

Comités fonctionnels

Directeur, relations
publiques
Fabrice Cadieux

Comité des relations
publiques

Comité des relations
publiques de Toronto

Directeur, reconnaissance
et agrément
Pascal Sabourin

Comité de la
reconnaissance et de
l'agrément

Comité des relations
publiques d'Ottawa

Comité des activités
espagnoles

Président, Comité des
technologies de
l'information
Fabrice Cadieux

Comité des technologies
de l'information

Président, Comité des
admissions
Joël Larrue

Comité des admissions

Présidente, Comité des
prix
Hélène Gélinas-Surprenant

Comité des prix

Rédacteur en chef,
InformATIO
Michel Trahan

Comité de rédaction

Comités statutaires

Président, Comité des
normes professionnelles
Malcolm Williams

Comité des normes
professionnelles

Président, Comité de
discipline
Hendrik Burgers

Comité de discipline

FondATIO

Conseil d'administration

Président
Pascal Sabourin

Comité des relations
publiques
Présidente: *Patricia Adjizian*

Spécial bénévoles ... Spécial bénévoles ...

Prix du bénévolat



(2002)

Membre de l'ATIO depuis 1967, **Jean-Guy Patenaude** seconde fidèlement le Secrétariat depuis des années dans la traduction et la révision des nombreux textes que celui-ci produit.

L'Association lui doit aussi une part de son rayonnement, puisqu'il se plaît à présenter nos professions aux jeunes des écoles secondaires à l'occasion de visites à des « journées des carrières » dans des établissements de sa région. FC



(2001)

Au déjeuner qui précédait l'Assemblée de l'an dernier, Philippe Tessier racontait comment il était devenu, il y a bien longtemps!, membre, administrateur et trésorier de l'ATIO en un seul jour sur les instances de son patron au Bureau de la traduction. « À

l'époque, expliqua-t-il, il n'était pas question de redire à son supérieur! » Ce lointain patron ami de l'ATIO n'était autre que **Raymond Aupy**, dont l'influence aujourd'hui s'exerce plutôt par sa disponibilité infatigable au Secrétariat et sa bonne humeur jamais démentie. FC



(2000)

Mark Villeneuve, ancien président de l'ATIO, présente un éloquent plaidoyer pour le bénévolat dans ce numéro, fondé sur son expérience de bénévole et d'administrateur énergique. Tout au long de sa vie professionnelle et au service de l'Association, il a eu la passion du perfectionnement, dans sa pratique privée comme dans les ateliers extrêmement appréciés qu'il a animés à l'intention de ses collègues. FC



(1999)

Depuis des années, **Kenneth Larose** dépense temps et énergie sans compter pour l'Association, particulièrement dans ce qui touche l'accès à la profession : exposés sur l'ATIO aux étudiants de l'Université d'Ottawa, collaboration de longue date au cours par correspondance et à la correction de l'examen en traduction.

Actuellement vice-président de l'Association, il vient d'être désigné représentant au Comité sectoriel de l'industrie de la traduction. FC

(1998)

André Moreau (photo non disponible) milite depuis longtemps dans l'Association, en tant qu'administrateur, bénévole et inspirateur. Il s'est intéressé à des projets originaux et décisifs pour l'ATIO, tels la création de la catégorie des interprètes judiciaires. Le premier lauréat du Prix du bénévolat (pour citer l'annonce de l'époque) « a bien mérité de l'Association ». FC



(2002)

Creighton Douglas, lauréat du premier Prix du bénévolat du Conseil des traducteurs et interprètes et la sensibilité. C'est pendant son mandat que les nouvelles modalités d'agrément (en particulier connaître les modalités d'agrément national dont bénéficient à présent tous les langagiers profes

Prix du bénévolat

Prix de l'ATIO



(2002)

Membre de l'ATIO parmi les plus anciens et bénévole de longue date, inspirateur de la création du service de terminologie du Bureau de la traduction, fondateur et animateur d'une grande société reconnue pour son professionnalisme et son excellence, **Philippe Tessier** vient d'innover encore en créant la bourse Mélanie-Tessier, qui allie soutien financier et stage, à l'intention de nos collègues de demain. FC

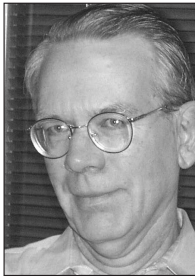


(2001)

Ancien président de l'ATIO, créateur et âme de la FondATIO et inspirateur de son action en faveur des étudiants et de la recherche, auteur et promoteur de multiples projets fondamentaux dans le développement de l'Association — agrément sur dossier, mentorat, titre pancanadien — **Pascal Sabourin** vient d'être élu alors que nous mettons sous presse à la présidence du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC). FC



(1995)



Le plus important événement dans notre histoire est incontestablement l'adoption en 1989 par l'Assemblée législative de l'Ontario de la *Loi sur l'ATIO*, qui donnait à l'Association, la première entre tous les regroupements de professionnels du langage au monde, la protection légale de nos titres. Cette réalisation est due à **Julien Marquis** et **Richard Fidler**, alors 1^{er} vice-président et secrétaire de l'ATIO, qui animèrent les efforts déployés, malgré tous les obstacles, pour rédiger le projet de loi, en obtenir le parrainage et parvenir à son adoption, ouvrant une ère nouvelle dans l'existence de l'Association. FC

(1994)

Fondatrice du service d'interprétation culturelle Languages for Life à Ottawa, **Bryna Monson** (photo non disponible) a reçu le Prix de l'ATIO en hommage à son rôle dans la promotion des services parfois salvateurs que jouent nos collègues dans de nombreux milieux communautaires, surtout dans les villes de plus en plus multiculturelles de notre province. FC

(1993)

Liliane Vincent (photo non disponible) fut la première lauréate du Prix de l'ATIO. Professionnelle respectée au service de grands organismes du secteur de l'éducation, elle a créé et longtemps animé le Réseau des traducteurs et traductrices en éducation, regroupement novateur de collègues soucieux de mettre en commun leurs connaissances, notamment sous forme d'une remarquable œuvre terminologique et de colloques très courus. FC

du CTIC

es du Canada (CTIC), a présidé pendant des années la Commission de l'agrément du CTIC, alliant dans sa gestion la rigueur ter l'agrément sur dossier) ont atteint leur pleine maturité. Avec un dévouement inlassable, il a fait progresser et mieux fait sionnels canadiens. L'honneur de ce prix national rejaillit sur l'ATIO, qui a proposé sa candidature. FC

Pourquoi faire du bénévolat pour son association professionnelle?

Par : Julien Marquis, trad.a.

Après vingt ans de carrière comme traducteur dans la fonction publique de l'Ontario, j'ai pris une retraite anticipée et je travaille maintenant à mon compte. J'ai donc pleine latitude de faire ce que je veux de mon temps. C'est ainsi que j'ai décidé, après quelques années de répit, de reprendre du collier comme bénévole pour mon association professionnelle, mais dans certains domaines d'activités seulement.

Mon ami Jean Clément avait commencé à aider les candidats et candidates à l'examen d'agrément du CTIC, André Séguinot avait formalisé le programme pour l'ATIO et je poursuis leur tâche en consacrant un peu de mon temps à la correction de textes dans le cadre du cours préparatoire à l'examen du CTIC. Ce dernier étant la sanction par les pairs de l'agrément professionnel, les candidats qui se préparent en suivant ce cours sont jugés, autant que possible selon les critères qui seront utilisés au véritable examen d'agrément. Ils bénéficient en plus des conseils de traducteurs chevronnés pour remédier aux carences.

Au fil des ans, j'ai constaté comme traducteur, comme ancien élu de notre association et comme président du CTIC que nos

futurs collègues avaient des difficultés à se mettre dans les conditions de l'examen, à gérer leur temps lorsqu'il s'agit de traduire, de relire leur travail et de comparer de nouveau celui-ci avec la langue de départ. Le manque de précision dans la syntaxe utilisée, l'utilisation de tournures idiomatiques qui n'en sont pas parce que le mauvais cooccurent est utilisé, les faux sens et les omissions sont des fautes communes, et puis les fautes de frappe et d'orthographe s'accumulent aussi vite dans des textes courts que dans des textes plus longs. La pratique peut aider à développer un plus grand sens de l'attention aux détails et ainsi résoudre ce genre de difficulté en vue de limiter les dégâts à l'examen. C'est pour cela que j'ai décidé de mettre mon expérience au service de mes futurs collègues.

Bien entendu, personne n'est infaillible, surtout pas moi. Après tout, je ne suis qu'un traducteur! Aider mes futurs collègues est aussi un bon moyen pour moi de remettre en question mes propres capacités et ainsi de me ressourcer en même temps. C'est donc aussi, en quelque sorte, une forme de perfectionnement professionnel pour les traducteurs chevronnés. Il avait été même question à un moment donné de rendre ce type d'activité obligatoire pour que les traducteurs déjà agréés maintiennent leurs connaissances à jour. Mais c'est là un autre sujet.

Note de la rédaction

Suite à une erreur d'impression, le texte hongrois écrit par Martin Gaudi et publié en page 5 dans le volume 31, numéro 3 d'InformATIO n'est pas ressorti correctement.

Il fallait lire « *létrából – amelyet* » en ligne 4, « *látott – magyar* » en ligne 5, « (I never killed him) – *mondja* » en ligne 23, « ...phones! » – *hangzik* » en ligne 28 et « *együttműködésre* » en ligne 38. Nous présentons toutes nos excuses à monsieur Gaudi et à nos lecteurs pour ces erreurs typographiques.

Exprimez-vous!

Je tiens tout d'abord à remercier l'ATIO d'avoir consacré tout un numéro d'InformATIO aux « langues autochtones et étrangères ».

Il ne fait aucun doute que l'ATIO peut et doit faire plus pour la promotion des traducteurs travaillant en langues étrangères, mais j'ai été quelque peu étonné de voir un si grand nombre de collègues se plaindre du manque de travail dans leurs combinaisons de langues et affirmer que les traducteurs de ces langues, y compris d'une langue importante comme l'allemand, ne pouvaient pas se permettre de se spécialiser. D'après mon expérience, cela n'est tout simplement pas vrai.

À l'ère d'Internet, nous ne sommes plus limités au marché national; nous pouvons travailler directement pour des clients et des agences à l'échelle mondiale. Or les agences et les clients avertis se méfient des généralistes – ils s'attendent tous à traiter avec des spécialistes. Les généralistes risquent en effet d'être considérés comme des personnes « à tout faire » et de ne pas être pris au sérieux. Qui prendrait au sérieux le médecin qui se prétend expert dans toutes les disciplines de la médecine?

Si la crainte de ne pas être payés est la seule raison qui empêche un si grand nombre de mes collègues de se lancer à l'assaut du marché international de la traduction, je leur conseille d'envisager des modes de paiement plus modernes, comme le paiement par carte de crédit. Depuis quelque temps, j'utilise le « système de la provision » (un peu comme le font les avocats), qui oblige les nouveaux clients ou les clients d'outre-mer à verser d'avance au moins 25 à 50 % du montant à facturer. À mon propre étonnement, non contents de verser d'avance cette portion du montant, la plupart de mes clients versent le montant intégral des frais.

Je reconnais, cependant, qu'il faut faire valoir davantage les traducteurs travaillant en langues étrangères. Pendant trop longtemps, l'Association s'est concentrée exclusivement sur les langues officielles, ce qui va clairement à l'encontre des tendances actuelles du marché.

Par Werner George Patels, trad. a., int. conf. a.
Traduction : Danielle Harwood, trad. a.

J'ai reçu aujourd'hui le
dernier numéro.
Brillante idée... BRAVO!

Par : Patricia Adjizian, trad.a.

Superbe, le numéro que je
viens tout juste de
recevoir. Nul doute qu'il
a fallu pas mal de travail
bénévole pour ça!

Par : Maguy Robert, trad.a.

Point de vue sur *The City of Montreal Style Guide*

Victor Trahan, Service du greffe, Ville de Montréal

Première édition, septembre 2001, 293 pages

Prix prévu : environ 20 \$

Par : Michel Trahan, trad.a.

Tout d'abord, j'aimerais préciser qu'il n'existe, à ma connaissance, aucun lien de parenté entre l'auteur, Victor Trahan, et moi. Vous ne pourrez donc pas m'accuser d'être partial.

Bien sûr, l'ouvrage de M. Trahan est destiné surtout au personnel de la Ville de Montréal qui doit rédiger des textes en anglais, mais il renferme des vérités auxquelles aucun langagier travaillant dans les langues officielles ne peut échapper. Disons qu'il remet les pendules à l'heure. Le plus étonnant, c'est que l'auteur semble n'avoir rien oublié. En fait, tout y est. Il a même songé à faire rire ses lecteurs et a créé quelque chose qui est agréable à lire et facile à consulter.

Un index est dressé à la fin, et les sujets sont présentés en ordre alphabétique. En voici quelques-uns :

A, AN

ADDRESSES (fort utile)

AND/OR, AND, OR, ETC.

BUSINESS WRITING

BY-LAWS, REGULATIONS (section destinée surtout aux principaux intéressés, mais dont les autres pourraient se servir dans un contexte différent)

CAPITALIZATION

CONFORME, CONFORMÉMENT, CONFORMITÉ, SELON

DEPARTMENTS, COMMITTEES AND OTHER BODIES

DUE TO

ENGLISH STYLE AND INNOVATIVE TRANSLATION (Dans cette dernière section, l'auteur montre en quoi la manière d'aborder l'anglais et le français diffère.)

FEWER, LESS

HUMOR AND TRANSLATION (à lire absolument)

NON-SEXIST WRITING (un casse-tête souvent)

PREPOSITIONS (très complet)

SENIORS, SENIOR CITIZENS

SPELLING

STREET AND PLACE NAMES (incontournable)

THIS, THAT, WHICH

TITLES

WORN-OUT AND EMPTY WORDS (ici, l'auteur met les points sur les i)

Vous avez sûrement noté (moi, oui) que les textes de départ anglais sont parfois de qualité douteuse et nous font souvent dire que la traduction française est supérieure à l'original. Il m'arrive même de plaindre les lecteurs anglophones.

Ah, si tout le monde pouvait consulter l'ouvrage de Victor Trahan... Pour le moment, vous pouvez vous le procurer en communiquant avec ce dernier, dont voici les coordonnées :

Victor Trahan Tél. : (514) 872-2666 Téléc. : (514) 872-5655

Service du greffe Courriel : vtarahan@ville.montreal.qc.ca

275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113A

Montréal (Québec) H2Y 1C6

ATTENTION!

Veuillez noter que le bureau de l'ATIO fermera pour le temps des fêtes le 20 décembre 2002, à 17 h, et rouvrira le 6 janvier 2003, à 8 h 30.

Note de la rédaction

Traduction :

Creighton Douglas, trad. a.

Suite à une erreur de notre part, la traduction du texte de Michel Trahan « *A Penny For Your Thoughts!* », publié en page 11 dans le dernier numéro d'*InformATIO*, a été attribuée par erreur à Creighton Douglas. Cette traduction est en réalité l'œuvre de Raymond Aupy. Nous présentons toutes nos excuses à monsieur Aupy pour ce malentendu.

Calendrier des activités

✓ MAI 2003

29-31 mai 2003 : **16^e Colloque de l'Association canadienne de traductologie / Canadian Association for Translation Studies.**

Thème : « Traduction et mondialisation ».

Université Dalhousie, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Renseignements : D^r Louise Brunette (organisatrice), Université Concordia, département d'études françaises 1400, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), H3G 1M8

Courriel : louiseb@alcor.concordia.ca ou D^r Anne Malena (présidente du comité du programme)

Modern Languages & Cultural Studies
200 Arts Building, University of Alberta
Edmonton (Alberta) T6G 2E6.

Courriel : amalena@ualberta.ca;

téléphone : (780) 492-1187;

télécopieur : (780) 492-2106

Consultez également le site Web de l'ACT : <http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/>

InformATIO

Publié par : **L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario**

1202-1, rue Nicholas

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télec. : (613) 241-4098

Courriel : info@atio.on.ca

Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1600

Imprimeur : Imprimerie Plantagenet

Graphiste : More In Typo

Rédacteur en chef : Michel Trahan

Adjointe à la rédaction : Catherine Bertholet

Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :

Patricia Adjizian, Raymond Aupy, Peter Birrell, Fabrice Cadieux, Sue Collins, Creighton Douglas, Owen Evans, Richard Fidler, Hélène Gélinas-Surprenant, Danielle Harwood, Kenneth Larose, Julien Marquis, Nancy McInnis, Werner George Patels, Jean-Guy Patenaude, Maguy Robert, Janet Rodriguez, Pascal Sabourin, André Saint-Martin, Paul St-Jean, Michel Trahan, Victor Trahan, Mark Villeneuve